



Mairie Tréflez : Tél. 02.98.61.45.72
courriel : tréflez.mairie@wanadoo.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
www.mairie-tréflez.fr

PERMANENCE DES ELUS

Contacter la mairie au 02.98.61.45.72

Mme Le Maire :

Anne BESCOND, reçoit sur rendez-vous : Le vendredi de 17 h à 18 h 30.

Adjointe aux affaires sociales :

Sarah OULIVET reçoit uniquement sur rendez-vous le mercredi matin.

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES

(soins domicile et cabinet sur rdv)
02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven :

02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ALDS - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60
Mail : contact@alds.una29.fr www.alds.bzh

Gendarmerie

Brigade de Plouescat :

ouverte lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h.
02.98.69.60.07

Brigade de Plouzévédé :

mercredi et vendredi de 14h à 18h

Brigade de St Pol de Léon :

ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h

Conciliateur de justice :

M. Grondin, 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX Tel 07 85 72 22 23, grondinconciliateurdejustice@gmail.com, permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

PRESSE LOCALE

Correspondant Ouest France

Laurent Guignet 02.98.61.80.06/06.76.81.92.22
laurent2969@msn.com

Correspondant Télégramme

Marie CORFA 06 64 26 77 46
mcorfa.letelegramme@gmail.com

DECHETTERIE

HORAIRES D'ETE

>Kergoal (Cléder)

Tel : 02 98 19 54 67.

Du mardi au samedi de **8h45 à 12h et 13h30 à 18h.**

Lundi de 13h30 à 18h

>Ruléa (Lanhouarneau)

Tel 02 98 61 32 57.

le mercredi et le samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h

N° service Déchets : 0 800 220 574

KELETER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
23 juillet 2020
N° 1931

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de **9 h à 12 h du lundi au samedi.**

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de **9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.**

INFORMATIONS MUNICIPALES

COVID-19 – NOUVELLES MESURES SANITAIRES

Port du masque

Suite au décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans notre pays, le port du **masque** est désormais **obligatoire** dans tous les lieux clos. **Nous vous demandons donc de rester prudent** et afin de vous protéger et protéger les autres nous vous demandons de respecter ces mesures.



En ce qui concerne la Mairie et l'agence postale, nous vous demandons de bien respecter les distanciations physiques ainsi que le sens de circulation à l'intérieur des locaux.

Il est rappelé que seul 2 personnes peuvent être présentes dans le hall d'entrée. Merci de respecter ces consignes.

Fermeture des salles

Une note du Préfet, en date du 11 juillet, précise les conditions de sortie de l'état d'urgence sanitaire et les mesures transitoires pour lutter contre l'épidémie COVID-19

Au vu de ces éléments, la municipalité informe qu'en ce qui concerne la **fermeture** des salles (omnisports et MTL), elle est maintenue **jusqu'au 31 août**.

ARRÊTÉ MUNICIPAL

MARCHÉ DU MARDI SOIR

Un arrêté municipal a été pris le 17 juillet 2020 afin de réglementer le sens de circulation et le stationnement pour le marché hebdomadaire du mardi soir. En effet la fréquentation importante, tant de la part des commerçants que du public, donne lieu à une sécurisation de la place du Général de Gaulle.

Extrait de l'arrêté :

Article 1 :

Entre le 15 juin et le 15 septembre de chaque année, les règles de circulation et de stationnement sont adaptés comme suit les mardis entre 14 h et 22 h :

- **Interdiction** du stationnement sur la place du Général de Gaulle ;
- **Interdiction** de stationnement rue de Guévren dans sa partie située dans le prolongement de la place du Général de Gaulle (le long de l'église communale) à l'exception des véhicules utilisés par les personnes en situation de handicap (personnes titulaires de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « stationnement pour personnes handicapées »)
- **Interdiction** de circulation place du Général de Gaulle
- **Mise en place d'une circulation à sens unique** rue de Guévren dans le sens « est-ouest » (en montant) et interdictions d'emprunter la rue dans le sens inverse jusqu'à l'intersection avec l'impasse Rohel-lou;
- **Maintien d'un accès pour les riverains** de la place du Général de Gaulle aux seules fins de desserte (dépose des passagers ou déchargement du véhicule).

INFOS COMMERCANTS

> **Bar Ar Ménez, 02.98.61.42.83**

Changement temporaire des horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et jeudi : 10h - 13h et 17h - 20h

Vendredi : 10h - 13h et 17h - 22h

Samedi, dimanche 10h - 14h et 17h - 22h

 **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE** pour tout achat (cigarette, presse, jeux...) et pour les déplacements dans l'établissement. Il ne sera pas obligatoire pour les personnes assises consommant au bar

> **La Supérette 02.98.61.70.51**

Du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h15.

 **La supérette sera fermée du 2 au 6 août.**
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

> **LE SALON 02 98 79 71 68**

Le salon sera fermé pour congés du samedi 25 juillet au soir, réouverture le mardi 4 août 9h00

> **DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan**

Commandes **UNIQUEMENT** sur RDV. Du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h. **06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84**

> **BIBLIOTHEQUE 02.98.61.68.90**

Changement de jours et d'horaires d'ouverture

Samedi : 11h à 12h et 13h30 à 15h **Dimanche** : 10h30 à 12h.

 **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

MARCHÉ DU MARDI SOIR

Commerçants présents à partir de 17h le mardi soir (l'été)

> **La ferme "Plein le Boutoc" de Tréfléz 07 70 01 94 53**

Camille et Raphaël proposent leurs légumes produits en agriculture biologique sur la place du bourg, **de 17h30 à 19h30, le mardi.**



> **Les Ruchers du Léon**

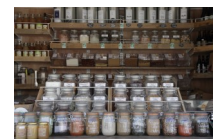
Producteur de miel à Plounevez-Lochrist. Présent à partir de 17h



> **Régis Pizzas : 06.09.74.27.94**

> **Les ptites graines**

Christelle vous propose, dans son épicerie ambulante, bio et équitable, plus de 180 produits du quotidien (pâtes, riz, légumineuses, épices, cosmétiques, produits d'entretien)



> **A découvrir, un nouvel étal de vannerie Malgache**

A compter du mardi 21 juillet, la place du Général De Gaulle sera sécurisée à partir de 14h, pour le temps du marché hebdomadaire.

Un arrêté municipal du 17 juillet 2020 a été pris afin de réglementer le sens de circulation et le stationnement. (Voir sur la 1ère page)

Les distanciations doivent être respectées et le port du masque fortement recommandé.

CAMPING DE KEREMMA



vastes et peuvent accueillir, tentes, camping-car, Van, etc... la nature y est préservée.

Un bar/snacking et glaces se trouve dans le camping, la carte totalement repensée par Maxime compte pas moins de 25 cocktails. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à visiter notre site internet www.campingdekeremma.fr ou à nous contacter directement au 02 98 61 62 79 / 06 03 78 87 94 ; contact@campingdekeremma.fr

Après plusieurs mois incertains et d'attente, la nouvelle équipe du camping de Keremma à Tréfléz est heureuse de vous accueillir. En effet, depuis le 19 juin 2020, Laurence FOURNIER a pris la tête du camping.

Idéalement situé dans une zone protégée avec son accès direct à la plage et au GR34, bien connu des habitants de la région, plusieurs types d'hébergement s'offrent à vous : locations de mobil-homes ou COCO-SWEET (Tente entièrement aménagée dans un esprit safari). Les emplacements sont



PETITES ANNONCES

EMPLOI

- Jeune fille de 17 ans , sérieuse et dynamique cherche un job d'été, garde d'enfants, travail agricole.... Contact : 06.35.93.05.34

RECHERCHE

- Maison à louer à l'année. 2 chambres minimum. Loyer : autour de 550 Euros. 07 66 48 87 27

- Pour du long cours, en l'absence de famille proche, une dame de confiance pour du soutien familial et s'occuper de mes deux enfants sur les temps périscolaires et vacances lorsque je travaille. 07 66 49 87 27.

A DONNER

- Palettes à retirer sur place. **SARL CARADEC Plouider Tel : 02.98.25.40.37**

ENVIRONNEMENT



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

FAIRE DES ÉCONOMIE D'ÉNERGIE EN PARTANT EN VACANCES

Si vous partez en vacances cet été, quelques gestes simples vous permettront de faire des économies d'énergie. Vous pouvez notamment couper votre ballon d'eau chaude si vous vous absentez plus de 4 jours. Si vous ne partez qu'un long week-end, inutile de réaliser cette opération car dans ce cas l'énergie nécessaire pour réchauffer l'eau à votre retour sera supérieure à celle du maintien en température. Il en va de même pour votre congélateur et réfrigérateur. Au passage, une fois dégivrés ils consommeront moins d'électricité lorsque vous les remettrez en route.

VACANCES : ÉTEIGNEZ LES VEILLES DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Vous partez en vacances cet été ? En plus de débrancher vos appareils de froid et votre ballon d'eau chaude, pensez aux veilles de vos appareils électriques. Ordinateur, téléviseur, box, micro-ondes... beaucoup d'appareils continuent de consommer de l'électricité même lorsqu'ils ne sont pas allumés ! Vous avez peut-être une multiprise à interrupteur, ce qui vous permettra de tout couper en même temps ; sinon il faudra les débrancher un par un. Au-delà de l'économie engendrée, cette action simple permettra d'éviter les risques de surtension ou de pannes liées aux orages par exemple. En revanche, laissez votre VMC branchée, celle-ci est nécessaire pour maintenir un air sain à l'intérieur de votre logement.

CHANGER DE FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ OU DE GAZ

Votre facturé d'électricité ou de gaz naturel vous semble élevée ? Vous n'êtes pas satisfait du service client de votre fournisseur ? Sachez qu'il est très simple de changer de fournisseur : il vous suffit de transmettre un numéro à 14 chiffres indiqué sur vos factures : le numéro PDL pour un contrat d'électricité et le numéro PCE pour un contrat de gaz. Il suffira ensuite de lui indiquer la date de changement effectif et, si possible, de lui fournir le relevé de votre compteur. Votre nouveau fournisseur se chargera alors des démarches auprès de votre ancien fournisseur, qui vous enverra une dernière facture de résiliation. Aucun frais ne peut vous être demandé pour ce changement de fournisseur. Pour comparer les offres de manière complètement objective, vous pouvez vous rendre sur le site du médiateur national de l'énergie www.energie-info.fr.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit sur vos projets de construction, rénovation thermique et énergies renouvelables. Plus d'infos au 02 98 15 55 47, sur www.heol-energies.org et sur les réseaux sociaux.

ANNONCES EXTERIEURES

BRIGNOGAN - BRIGOUDOU - Musée du coquillage et animaux marins

Nous sommes désolés de vous informer des nouvelles dispositions prises et que nous espérons momentanées.

Les sorties algues et la visite du musée du coquillages et animaux marins de Brignogan, sont momentanément interrompues.

Pour tous renseignements appeler le 06 31 90 07 73

PLOUESCAT OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de Plouescat est ouvert jusqu'au 23 août du lundi au samedi de 9h à 18h45 et les dimanches et jours fériés de 9h à 14h.

Infos : 02.98.69.62.18 / info-plouescat@roscoff-tourisme.com

VOLLEY-BALL Lesneven :



Recrutement en cours / Essais possibles en salle les 24, 28 et 31 juillet et plus tard ; Et aussi sur sable ou herbe suivant météo / Équipes filles, mixte, gars / Loisirs FSGT / Dès 12 ans / Entraînement dispensé par Julien, entraîneur fédéral 4 / infos au 06.25.41.09.49 /

gwen.salaun@yahoo.fr

fredericlegall@hotmail.fr



ASP - Respecte du Léon

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Accompagnement, Soutien, Présence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD).

L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission.

Tél. 06.04.09.57.99 - Courriel : aspduleon@orange.fr



PLABENNEC - PLOUDANIEL NOUVEAUTÉS A LA MFR

Formations par APPRENTISSAGE

- Travaux Publics,
- Maintenance des Bâtiments,
- Constructions Paysagères,
- Fleuriste

Contact : 02 98 40 40 73

PLOUNEVEZ LOCHRIST

Les consultations du Dr Guillou sont maintenant uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Le cabinet sera fermé les 27 et 28 juillet.

Le Dr Guillou cessera son activité le 1er janvier 2021

PASSONS UN BON ÉTÉ AVEC LES BONS RÉFLEXES

8 conseils pour appliquer les gestes barrières

Pour un repas avec des proches

- ✓ Se laver les mains avant de manger et avant toute activité (jeux de société...).
- ✓ Éviter de partager les plats et de goûter dans l'assiette du voisin !
- ✓ Penser à aérer régulièrement. C'est aussi l'occasion de prendre l'air, même chez soi.



Pour une sortie entre amis

- ✓ À la plage, poser sa serviette à distance des autres personnes.
- ✓ En balade, en ville ou à la campagne : chacun sa gourde, chacun son sandwich !
- ✓ En soirée, prévoir un verre par personne et écrire son nom dessus pour éviter de se tromper.



Pour rendre visite à ses grands-parents

- ✓ Rester à distance autant que possible et porter un masque.
- ✓ Abandonner les bisous collants pour les bisous volants.



Luttons ensemble contre le Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

La distance physique



KELEIER

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr**
Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, au Malibu, à la Supérette et sous le porche de l'église.